128, av. du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny - 87045 LIMOGES Cedex
Tél. : 33(0)5 55 06 87 87
www.legrand.com

Green'up Control bornes de recharges métal à équiper pour véhicules électriques

Référence(s) : 0 580 18/19

SOMMAIRE **Page**

1. Usage 1
2. Gamme. 1
3. Caracteristiques techniques 1
4. Raccordement 2
5. Dimensions et poids 3
6. Entretien 3
7. Normes et réglementations 3
8. Autres informations 3

1. USAGE

La borne de recharge pour véhicule électrique Green'up Control permet de recharger 1 ou 2 véhicules en Mode 3
Elle est équipée de :
- lecteur RFID,
- compteur MID,
- GSM pour connexion au cloud des opérateurs de charge.

Borne de recharge opérable et communicante OCPP 1.6 (évolutif vers 2.0.1)
Elle est à équiper de protections et doit être associée à une facade réf. 0 590 53 pour fixation murale ou un pied réf. 0 590 54 pour fixation au sol.
Elle peut être câblée en monophasé ou triphasé permettant une charge de 7kW à 22kW. Elle convient à une utilisation tertiaire et peut être installée à l'intérieur ou l'extérieur.

2. GAMME

2.1 Références

Puissance	Mode de charge	Nombre de point de charge simultané	
		1 véhicule	2 véhicules
Monophasé 7,4 kW ou Triphasé 22 kW	Mode 3	0 580 18	0 580 19

Détail des prises :
- Pour recharge en Mode 3 : prise T2s (triphasé, compatible monophasé) équipée d'un système de verrouillage avec fils de communication conforme à IEC 62196-1 et IEC 62196-2. Utiliser uniquement une fiche homologuée constructeur avec contacts argentés.

Compteurs MID intégrés

Protections : voir p. 2 pour préconisation de protection à installer

Détail des voyants :

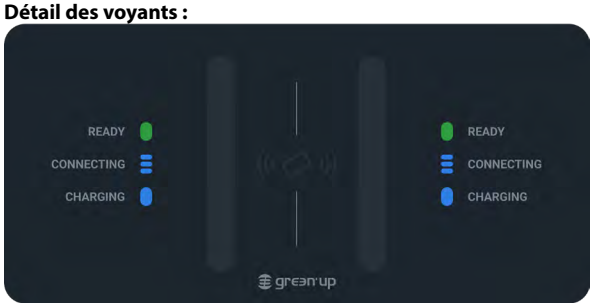

Report d'état en face avant de la borne de recharge :
- vert fixe : prêt pour la charge
- bleu fixe : charge en cours
- bleu clignotant : charge en attente
- rouge : défaut

3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Caractéristiques indiquées pour les bornes équipées avec un habillage mural ou pied (non fourni).

3.1 Caractéristiques mécaniques

Résistance aux chocs : IK 10
Résistance à la pénétration des corps solides/liquides : IP 55
Fiche engagée prise T2s (Mode 3) : IP 55

3.2 Caractéristiques matières

- Coffret : Acier laminé à froid RAL 7016 avec peinture poudrage polyester aspect texturé
- Accessoires de fixation réf. 0 590 53 et 0 590 54 : Acier laminé avec peinture epoxy poudrage blanc givré RAL 9003

3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES *(suite)*

■ 3.3 Caractéristiques électriques

	Bornes	
	Ph + N	3 Ph + N
Tension d'emploi (Ue) déterminée à 20°C	230 V~	400 V~
Tension de chocs (Uimp)	4 kV	
Tension d'isolement (Ui)	500 V	
Fréquence (fn)	50 Hz	
Tension assignée	230 V	400 V
Tolérance de tension simple (V) Hors exigences véhicules	208 V -253 V	
Court-circuit conditionnel	4,5kA / 6kA / 10kA selon appareil de protection en amont	
Contrainte thermique admissible en C/C	16 000 A^2s	
Consommation à vide	12 W	

Régime de neutre compatible : TNS, TT.
En cas de régime de neutre en IT, il est possible de changer localement le régime de neutre par l'ajout d'un transformateur d'isolement.
Protection différentielle intégrée : détection 6mA contre les courants de défaut DC
Fonction de détection de surcharge intégrée : 8 s à 125% In

■ 3.4 Compatibilité électromagnétique

Classification générale des perturbations : IEC 61000-6-1 et IEC 61000-6-3 critère A
CEM : IEC 61851-21-2

- Immunité aux décharges électrostatiques (IEC 61000-4-2) :
± 8 kV dans l'air / ± 4 kV au contact critère B

- Immunité aux transitoires rapides (IEC 61000-4-4) :
± 2 kV sur commande / ± 4 kV sur puissance critère A

- Immunité aux ondes de chocs de foudre (IEC 61000-4-5) :
± 2 kV mode différentiel critère A sur puissance
± 4 kV mode commun critère A sur puissance -
± 1 kV pince de couplage critère A sur commande

- Immunité aux champs magnétiques (IEC 61000-4-8) : 100A/m

- Immunité aux creux de tension (IEC 61000-4-11 / IEC 61000-4-34) :
0% tension résiduelle pour 250/300 cycles à 50/60Hz critère C ,
0% tension résiduelle pour 1 cycle à 50/60Hz critère B,
70% tension résiduelle pour 25/30 cycles à 50/60Hz critère B,
40% tension résiduelle pour 10/12 cycles à 50/60Hz critère B.

- Immunité aux interruptions courtes : IEC 61000-4-11 / IEC 61000-4-34

- Immunité aux perturbations conduites :
IEC 61000-4-6: 10V/m de 0.15 MHz à 80 MHz, 80% AM - 1 kHz critère A
ETSI301489-1 ; 3V/m critère A

- Immunité au signal de mesure de terre provenant du véhicule (type ZOE)
Pic 1,5 à 2 ms 20 mA crête pendant 30s à l'état C1 selon IEC 61851-1 (spécification ZE Ready)

- Immunité aux champs électromagnétiques rayonnés aux fréquences radioélectriques :
IEC 61000-4-3: 10V/m de 80 MHz à 6 GHz critère A
ETSI301489-1 : 3V/m critère A

■ 3.5 Caractéristiques climatiques

Température d'utilisation : -25° C à + 55° C
Température de stockage : -25° C à + 70° C
Humidité : Sévérité 4 trés humide. selon IEC 68.2.38
Installation intérieur ou extérieure
Brouillard salin : Séverité C4
Résistance au dioxyde de soufre (So2) : Séverité C4

■ 3.6 Caractéristiques lecteur RFID

Compatibilité RFID à la fréquence de 13.56 MHz.
Technologie de badge : ISO/IEC 14443 type A, MIFARE.

4. RACCORDEMENT

Les protections amont (non fournies) sont à installer dans le tableau éléctrique et être conforme aux contraintes normatives.
Les bornes sont livrées sans protections, ci dessous les préconisations de protection à installer :

- Protection différentielle amont prescrite :
30mA Type A ou F pour les bornes monophasées (1 phase + N)
30mA Type F pour les bornes triphasées (3 phases + N)
Ou suivant réglementation locale 30mA Type F tous types de réseaux.

- Protection contre les surintensités prescrite :
pour borne de recharge réglée à 16A : disjoncteur 20A courbe C
pour borne de recharge réglée à 20A : disjoncteur 25A courbe C
pour borne de recharge réglée à 25A : disjoncteur 32A courbe C
pour borne de recharge réglée à 32A : disjoncteur 40A courbe C

- Déclencheur à émission de tension : 12 V à 48 V
Commande de sécurité (signal sortant) : par signal impulsionnel 12 V= commandant un déclencheur à émission réf. 4 062 76 sur appareil de protection amont.

Raccordement d'alimentation :
Raccordement sur bornier Viking intégré avec câble Cuivre rigide H07 V R/U ou souple H07 V K avec embout.
Capacité max. des bornes :
- avec câble rigide : 1,5 à 25 mm^2
- avec câble souple : 4 à 16 mm^2

Borne de recharge raccordée en permanence au réseau d'alimentation en courant alternatif.

Raccordement réseau :
Borne communicante OCPP 1.6 (évolutif vers 2.0.1)
Connexion par Wi-Fi, LAN, GSM 4G, WLAN
Connexion réseau Ethernet : distance maximale 100 m avec câble Catégorie 6. F/UTP ou F/FTP
Connexion RS 485 : distance maximale 1200 m avec câble Belden 9842 ou Belden 3106A
Connexion Wi-Fi : IEEE 802.11b/g/n 2.4 GHz

Repiquage filaire (RJ 45) possible d'une borne à une autre en daisy chain.

Paramétrage :
Accès via page Web avec connexion du PC sur la carte électronique (voir détails dans guide d'installateur)

5. DIMENSIONS ET POIDS

Fixation au sol avec habillage ref. 0 590 54

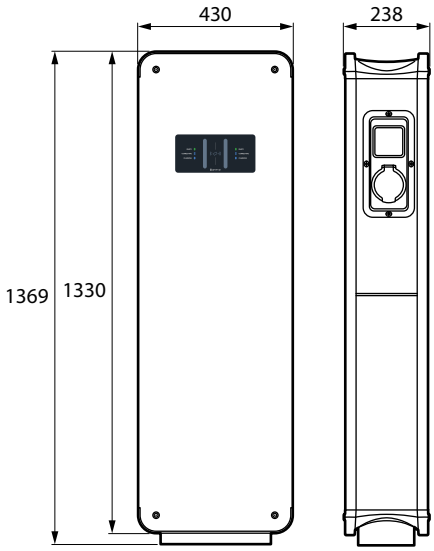

0 580 18 + 0 590 54 : 43.5 kgs
0 580 19 + 0 590 54 : 45.5 kgs

Fixation murale avec habillage réf. 0 590 53

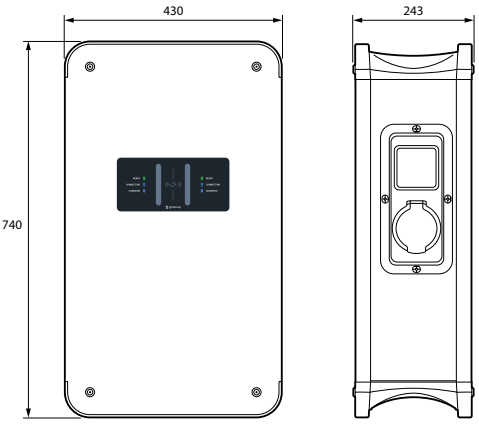

0 580 18 + 0 590 53 : 25 kgs
0 580 19 + 0 590 53 : 27 kgs

6. ENTRETIEN

Attention : Pour l'utilisation de produits d'entretien spécifiques, un essai préalable est nécessaire.

Tenue aux produits suivants : Ethanol 96%, Ethylène glycol, Fuel, Hexane, Huile moteur 5W40, Ergacid dosage 1%, Ergagem dosage 1%, white spirit.

Nettoyage superficiel au chiffon avec eau savonneuse, ammoniac dilué, javel diluée à 10%, produit à vitres, lingettes préimprégnées

7. NORMES ET RÉGLEMENTATION

Les bornes de recharge pour véhicules électriques sont conçues dans le respect des normes :
- IEC 61851-1 : norme produit système de recharge conductif pour véhicules électriques
- NF C 15-100 : norme d'installation électrique basse tension
- au guide UTE C 17-722 : Installations d'alimentation de véhicules électriques ou hybrides rechargeables par socles de prises de courant
- IEC 60364-7-722 exigences pour les installations et emplacements spéciaux pour les véhicules électriques
- ISO 15118 Communication (PLC) avec prise en charge de l'autorisation plug & charge, de la gestion de la charge et de la recharge automatique

Radio : ETSI EN 300 328 - V2.2.2 : 2019

RoHS :
Conformité à la directive 2011/65/EU (RoHS), telle que modifiée par la directive déléguée 2015/863, sur la restriction de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques.

REACH :
Si des substances identifiées comme SVHC (Substances of Very High Concern) selon la réglementation REACH (1907/2006) sont présentes dans les produits avec une concentration supérieur à 0,1 % masse/masse, elles sont déclarées à l'intérieur de la base de données européenne SCIP. A la date de publication du présent document, aucune des substances listées dans l'annexe XIV n'est présente dans ce produit.

Directive DEEE (2012/19/EU) :
la vente de ce produit inclut une contribution aux organismes environnementaux désignés de chaque pays européen chargés de la gestion, en fin de vie, des produits relevant du champ d'application de la directive de l'UE sur les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques.

Packaging :
Emballage conçu et produit conformément au décret 98-638 du 20/07/98 et à la directive 94/62/CE.

8. AUTRES INFORMATIONS

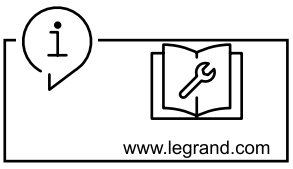

Notice : toutes les informations de montage disponibles sur e-catalogue

Guide installateur : information de paramètrage disponible sur e-catalogue

Fiche PEP : disponible sur e-catalogue